IEQT

L'école du management
des risques et de la performance durable

à la HAUTEUR **de demain**

Taxe d'apprentissage

2025

Investissez dans un avenir plus sûr et responsable : soutenez l'IEQT !

ieqt.org

La taxe d'apprentissage un levier de développemement pour votre entreprise et l'IEQT

La taxe d'apprentissage est une contribution annuelle égale à 0,68 % de la masse salariale brute de l'année N-1. Elle soutient les formations professionnelles et technologiques et permet de financer l'apprentissage.
Les entreprises versent cette taxe à l'Urssaf ou à la MSA, selon la répartition suivante :
13% pour financer les formations initiales technologiques et professionnelles, ainsi que l'insertion professionnelle, à verser directement aux établissements de votre choix via la plateforme SOLTéA.
87% pour financer les formations en apprentissage.

Pourquoi choisir l'IEQT pour votre Taxe d'Apprentissage ?

1. Un impact concret sur les générations futures :
Le Réseau IEQT se distingue par son engagement à former les leaders de demain du secteur QSE (Qualité, Sécurité, Environnement). En versant votre taxe d'apprentissage à l'IEQT, vous devenez acteur de la préparation des futurs professionnels capables de relever les défis dans ce domaine.

2. L'excellence au service de vos besoins :
Les 17 campus de l'IEQT offrent un enseignement à la fois innovant et pertinent, en parfaite adéquation avec les exigences actuelles et futures du marché. Les étudiants bénéficient d'une formation de haut niveau, fondée sur des valeurs fortes de rigueur et d'engagement pour l'environnement, la sécurité et la performance.

3. Un engagement responsable et durable :
L'IEQT est à la pointe des évolutions dans le domaine QSE, et forme des professionnels capables de conduire des projets ambitieux dans un cadre éthique et durable. En soutenant l'IEQT, vous contribuez à former des talents qui incarneront ces valeurs dans leurs futures fonctions.

4. Un partenariat au service de l'entreprise :
Le versement de votre taxe d'apprentissage à l'IEQT n'est pas seulement un acte de soutien à la formation. C'est aussi un investissement stratégique pour l'avenir de votre entreprise. En contribuant à la formation des futurs managers, vous participez à la création d'une main-d'œuvre qualifiée, capable d'apporter des solutions aux enjeux cruciaux de votre secteur.

5.Une expérience unique pour vos futurs collaborateurs :
L'IEQT offre à ses étudiants une expérience enrichissante et unique, qui combine enseignements théoriques de haut niveau et immersion dans des situations concrètes. En choisissant l'IEQT, vous favorisez la réussite de vos futurs collaborateurs, qui sauront répondre aux défis complexes du monde de demain.

Soutenez l'avenir des futurs managers des risques, de la qualité, de la sécurité et de l'environnement

2 Programmes accessibles en formation initiale, continue ou par alternance :

- Bac+3 Bachelor Responsable QSE
- Bac+5 Manager des Risques QSE

Spécialités : Lean et Excellence Opérationnelle - Sûreté et Cybersécurité - Audit des Systèmes de Management - Chef de projet RSE

Fidèle à son esprit pionnier, le Réseau IEQT est à la pointe de l'innovation pour préparer les générations futures à un monde plus sûr et responsable. À travers ses 17 campus, l'IEQT allie excellence et singularité pour offrir à ses étudiants une expérience unique, en phase avec les enjeux de demain.

Avec les 13% de votre taxe d'apprentissage, vous avez l'opportunité de participer activement à cette ambition collective et de soutenir la formation des professionnels qui façonneront le monde de demain.

Avec la taxe d'apprentissage, renforçons nos liens

Date limite de versement :
24 octobre 2025

VOUS SOUHAITEZ VERSER votre taxe d'apprentissage à l'IEQT

Un versement en 3 étapes :

1/ Calculez le montant de votre contribution 2025

- Taxe d'apprentissage 2025 = masse salariale brute 2024 x 0,68 %
- Solde 13 % 2025 = Taxe d'apprentissage 2025 x 13 %

2/ Du 5 au 15 mai :

Déclarez et payez auprès de l'Urssaf ou de la MSA, le solde de votre taxe d'apprentissage (DSN avril 2025) au titre de la masse salariale de l'année 2024.

3/ Du 26 mai au 27 juin et du 14 juillet au 24 octobre :

- connectez-vous à SOLTéA (soltea.education.gouv.fr)
- consultez le catalogue des établissements
- versez votre solde de 13 % aux établissements de votre choix

IEQT

Les étudiants et les équipes vous remercient pour votre confiance et votre soutien.

conception Adrien Kurtz 06 95 14 85 04 · adrienkurtz.com

Références SOLTéA IEQT :

Etablissement principal : CCI ALLIER
Code UAI1 : 0031130M
SIRET 13002286600011

Composante : IEQT
Code UAI 2 : 0031035J

CONTACT
04 70 35 40 62 | taxeapprentissage@allier.cci.fr

IEQT VICHY
18 rue du 4 septembre • 03200 VICHY | vichy@ieqt.org

IEQT LYON
78 Route de Paris • 69260 Charbonnières-les-Bains | lyon@ieqt.org

ieqt.org